



Lyon 1

Master Handicap et Autonomie

Université Claude Bernard Lyon 1

M1 : HANDICAP ET AUTONOMIE

Université Claude Bernard Lyon 1

Institut des Sciences et Techniques de la réadaptation

8 Avenue Rockefeller 69373 Lyon Cedex 08

Responsable : Professeur Yves MATILLON

Co-Responsables : Pr. Jacques GAUCHER

Pr. Gilles RODE

Pr. Serge PORTALIER

Pr. Eric TRUY

Pr. Jean-Jacques WUNENBURGER

Coordinateur Pédagogique : Docteur François CHAPUIS

Objectifs

Le nouveau Master Handicap et Autonomie forme des étudiants :

- Dans une approche interdisciplinaire pour évaluer le handicap et la restauration de l'autonomie, quels que soient les types de handicap.
- A la formation méthodologique adaptée à la compréhension des enjeux complexes de l'évolution des systèmes de santé, notamment en France.

Ce master présentera en outre l'originalité d'associer une approche complémentaire des déficits moteurs et des déficits neuro-sensoriels et cognitifs.

Il s'agit de proposer aux étudiants à la fois une formation de base et un socle commun de connaissance (M1 et UE méthodologique du M2) relative à la méthodologie et des thématiques essentielles dans des domaines de la santé publique comme de la santé individuelle et d'autre part, de compléter cette formation de base par des spécialités pour lesquelles les étudiants pourront faire valoir une réelle expertise.

Conditions d'accès

Sous réserve d'examen du dossier par le jury d'admission

- Titulaires d'une Licence : Sciences de la Réadaptation Sciences Sanitaires et Sociales, de Sciences des Systèmes de Santé ou d'une autre licence sur autorisation du responsable pédagogique après avis du jury (entre autres biologie, droit géographique, philosophie, psychologie, sociologie, STAPS...)
- Titulaires aux anciennes licences MASS, Sciences économiques et de gestion, informatique, après entretien d'orientation avec le jury.
- Etudiants ayant validé la troisième année des études médicales, pharmaceutiques, odontologiques et sages-femmes.
- Etudiants ayant un diplôme de cadres de santé et pouvant faire valoir 4 années d'études professionnelles.
- Professionnels ayant été acceptés par la commission de validation de leurs acquis professionnels (VAE).

Déroulement

La formation se déroule pendant l'année universitaire. L'enseignement consiste en des cours magistraux et des travaux dirigés du mois d'octobre au mois de janvier.

Le semestre 2 est dédié aux stages en situation et encadrement par tutorat dans les différentes disciplines explorées par l'étudiant, à la fois en situation professionnelle, et en situation d'accueil dans un laboratoire de recherche.

Pour ces stages, la succession de plages temporelles n'excédant pas deux mois est destinée à favoriser la découverte de situations diverses, et à éviter le financement des stages par les structures d'accueil (note : cette disposition de financement des stages ne s'applique en aucune façon aux établissements de soins publics, qui fournissent l'essentiel des offres de stage).

Le stage fait l'objet d'une soutenance orale publique devant un jury composé d'au moins deux enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique du Master et de personnalités extérieures.

Modalités

Le parcours Handicap et Autonomie

SEMESTRE 1 Unités d'Enseignement Obligatoires (Tronc commun) (27 ECTS)

M1_1 : La santé de l'individu comme valeur sociale (JJ.WUNENBURGER-F.CHAPUIS-G.RIBES)

M1_2 : Psychologie clinique de la santé (J.GAUCHER-B.CLAVEL-A.SAGNE)

M1_3 : Politiques et systèmes de santé : Organisations et acteurs en santé (Y.MATILLON-L.GEFFROY)

M1_4 : Accès aux soins, modes d'organisation de l'offre de soins et Territoires de santé (V.CHASLES)

M1_5 : Relations patient, soignants, environnement S.PORTALIER (A.SAGNE – O.CLARIS – J.GAUCHER – JP.PIERRON – JJ.WUNENBURGER)

M1_6 : Méthodologie de la formation et de la recherche dans le domaine (partenariat développé avec les Masters STS et SHS – Lyon 1 et 3) (Y.MATILLON-F.CHAPUIS-A.SAGNE-V.CHASLES-C.DEKEWER)

M1_7 : Langue et outils de communication

M1_8 : Conférences thématiques (Conférences en Recherche, en Ethique, en Philosophie, en Psychologie, en Géographie de la Santé...)

◆ **Unité d'enseignement Optionnelle 3 ECTS (3 ECTS)**

Optionnel au choix conseillé : Technologie et Innovations – ISTIL LYON1 (V.SIRANIAN-L.HUOT)

M1_9 : Innovations

M1_10 : Médicaments

M1_11 : Dispositifs médicaux

M1_12 : Télémédecine

M1_13 : **Obligatoire pour les licenciés de Psychologie** : Psychologie clinique de la santé et ses contextes (Interculturalité, législation...)

SEMESTRE 2

◆ **STAGE (24 ECTS)** Stage (Pro + R) pratique et tutorat à temps complet d'une durée minimum de un mois sanctionné par la rédaction d'un rapport de stage, d'un mémoire et d'une soutenance.

◆ **Conférences thématiques (6 ECTS)** (Conférences en Recherche, en Ethique, en Philosophie, en Psychologie, en Géographie de la Santé...)

Responsable : Professeur Yves MATILLON

Coordinateur Pédagogique : Docteur François CHAPUIS

Renseignements Secrétariat

Nadia OUDJI

8, avenue Rockefeller – 69373 LYON CEDEX 08

Tél: 04. 78. 77. 71. 87

Nadia.oudji@univ-lyon1.fr

<http://master-handicap-et-autonomie.univ-lyon1.fr>

2012-2013



M2 : HANDICAP ET AUTONOMIE

Université Claude Bernard Lyon 1

Institut des Sciences et Techniques de la réadaptation
8 Avenue Rockefeller 69373 Lyon Cedex 08

Responsable : Professeur Yves MATILLON

Responsable M2 PSYCHO : Pr. Jacques GAUCHER

Dr Béatrice CLAVEL

Responsable M2 H-S-Co

Pr. Gilles RODE

Pr. Eric TRUY

Responsable M2 E-Phi-HA

Pr. Serge PORTALIER

Pr. J. Jacques WUNENBURGER

Dr François CHAPUIS

Responsable M2 REHAB

Pr Vincent GAUTHERON

Pr Pascal GIRAUX

Objectifs

Le nouveau Master Handicap et Autonomie forme des étudiants :

- Dans une approche interdisciplinaire pour évaluer le handicap et la restauration de l'autonomie, quels que soient les types de handicap.

- A la formation méthodologique adaptée à la compréhension des enjeux complexes de l'évolution des systèmes de santé, notamment en France.

Ce master présentera en outre l'originalité d'associer une approche complémentaire des déficits moteurs et des déficits neuro-sensoriels et cognitifs.

Il s'agit de proposer aux étudiants à la fois une formation de base et un socle commun de connaissance (M1 et UE méthodologique du M2) relative à la méthodologie et des thématiques essentielles dans des domaines de la santé publique comme de la santé individuelle et d'autre part, de compléter cette formation de base par des spécialités pour lesquelles les étudiants pourront faire valoir une réelle expertise.

Déroulement

La formation se déroule pendant l'année universitaire. L'enseignement consiste en des cours magistraux et des travaux dirigés du mois d'octobre au mois de janvier.

Le stage, obligatoire, débute en février à temps plein pour déboucher sur la rédaction d'un projet de recherche, d'un mémoire de stage ou d'un article scientifique.

Chaque étudiant en parcours recherche bénéficie d'un tutorat par l'un des enseignants du Master 1 et peut effectuer son stage dans les équipes de recherche publiques et privées habilitées par le Master Handicap et Autonomie.

Le stage fait l'objet d'une soutenance orale publique devant un jury composé d'au moins deux enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique du Master et de personnalités extérieures.

Responsable : Professeur Yves MATILLON
Coordinateur Pédagogique : Docteur François CHAPUIS

Renseignements Secrétariat

Nadia OUDJI
8, avenue Rockefeller – 69373 LYON CEDEX 08
Tél: 04. 78. 77. 71. 87
Nadia.oudji@univ-lyon1.fr

M2 et spécialités de M2

M2 – Quatre spécialités

PSYCHO:

Psychologie Clinique et Evaluation de l'Autonomie et du Handicap

Les problématiques du handicap et de l'autonomie sont riches et complexes à la fois. En effet, il ne s'agit pas seulement de constater, évaluer et compenser des conduites d'incapacité chez les personnes concernées, mais aussi et surtout d'identifier, valoriser et stimuler les ressources et compétences de ces personnes. Par ailleurs, la démarche consiste à travailler sur les représentations que se forgent les professionnels de la situation de handicap. Il est connu que les comportements d'accompagnement sont impactés par ces représentations. Un professionnel qui conçoit la situation de handicap comme appelant des réponses en terme de vicariance n'aura pas les mêmes conduites qu'un professionnel qui sollicite les compétences latentes et parfois ignorées par le sujet lui-même comme ressource pour développer des aptitudes nouvelles et créatives.

M2 – Tronc commun pour trois spécialités

4 UE Obligatoires :

Handicap : données épidémiologiques, juridiques, psychologiques et territoriales.

Autonomie : définition psychologique et éthique, représentations/

Conférences thématiques sur le handicap, l'autonomie, la prise en charge, la territorialité.

Méthodes de recherche quantitatives et qualitatives en médecine et en sciences humaines.

H-S-Co :

Spécialité Handicaps Sensoriels et Cognitifs

Le thème de cette spécialité de master est de former les professionnels de la réadaptation, dans les domaines de la recherche et de l'évaluation des handicaps sensoriels et cognitifs avec trois objectifs.

- Le développement d'outils d'évaluation de ces handicaps tenant compte de la nouvelle Classification Internationale du Fonctionnement (CIF).
- L'acquisition des bases méthodologiques nécessaires au développement des méthodes de rééducation reposant sur les critères de l'Evidence-Based-Medicine appliqués aux thérapeutiques non médicamenteuses.
- L'acquisition des bases fondamentales et technologiques au développement de méthodes de compensation des handicaps (moyens de communication adaptés aux différents handicaps, nouvelles technologies favorisant l'autonomie...).

E-Phi-HA :

Spécialité « du Handicap vers l'Autonomie : approche Ethique et Philosophique »

Permettre une ouverture vers les aspects éthiques et la réflexion philosophique en santé.

Favoriser la réflexion par l'apport de la transdisciplinarité, en particulier par la mise en situation (cas concrets, stage, travail personnel) pour chercher la réponse adaptée aux conditions complexes rencontrées.

Sensibiliser à l'importance des problèmes éthiques en santé face aux enjeux économiques et de sociétés.

REHAB

Spécialité Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur

Trois objectifs scientifiques et pédagogiques généraux peuvent être distingués :

- Le développement d'outils d'évaluation de ces handicaps tenant compte des modifications récentes introduites par la nouvelle Classification Internationale du Fonctionnement (CIF) proposée en 2001 par l'OMS avec identification en particulier des facteurs personnels et environnementaux mis en jeu.

- L'acquisition des bases méthodologiques nécessaires au développement des méthodes d'évaluation et de rééducation.

- L'acquisition des bases méthodologiques nécessaires au développement de méthodes de compensation des handicaps moteurs (prothèses, orthèses, interfaces homme machine, domotique).